2022-5515
2023-01-19

GROUPE	3	INSECTICIDE

Insecticide DeltaGard SC

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28791 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRINCIPE ACTIF : deltaméthrine 50 g/L

Contient du p-hydroxybenzoate de propyle à raison de 0,08 %, ou du chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0009 % et du méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0003 %, ou 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

DANGER POISON

RINCER TROIS FOIS

IRRITANT SÉVÈRE POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 1, 2, 10, 200 litres et vrac

2022 Environmental Science CA Inc.

137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,

Kitchener, Ontario,

N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

https://www.ca.envu.com

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. L'insecticide DeltaGard SC en suspension concentrée est un sensibilisant cutané. Éviter le contact. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Vêtements et équipement protecteurs: Porter des vêtements protecteurs tels que combinaison, chemise à manches longues, gants et tablier résistant aux produits chimiques, et équipement de protection oculaire (lunettes ou écran facial) pendant les opérations de mélange, de chargement et de nettoyage. De plus, les travailleurs doivent porter un respirateur muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques homologuée par le NIOSH, avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un respirateur muni d'un boîtier homologué par le NIOSH pour les pesticides lorsqu'ils mélangent ou chargent l'insecticide DeltaGard SC. Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver, séparément des autres vêtements, avant de les remettre. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour. NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants pour les opérations de mélange et de chargement et lors des réparations et des ajustements aux pulvérisateurs et aux buses. NE PAS UTILISER DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU. Rincer les gants avec de l'eau et au savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.

Appliquer seulement sur les cultures agricoles (les gazonnières) lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation et d'activité humaines comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires de loisirs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du matériel de pulvérisation.

Les gazonnières**: NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les sites traités avant que le délai de sécurité (DS) de 12 heures ne soit écoulé.
Les cultures en serre: **NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les sites traités avant que le délai de sécurité (DS) de 12 heures ne soit écoulé. Les travailleurs qui manipulent du feuillage traité doivent porter des gants résistant aux produits chimiques.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de

2022 Environmental Science CA, au 1-800-334-7577. L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter selon les symptômes. Ce produit contient de l'antigel. Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Si le produit a été ingéré, procéder à un lavage d'estomac en veillant à éviter toute aspiration.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour limiter le plus possible l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide intitulé Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Canada.ca. Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit. Peut nuire aux abeilles employés dans les cultures en serre. Ne pas appliquer si des abeilles utiles butinent dans le site à traiter.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les insectes utiles dans les habitats (p. ex., haies et terrains boisés) adjacents au site d'application. La deltaméthrine peut avoir un effet sur les espèces d'arthropodes prédateurs et parasitaires utilisés dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée, à l'intérieur du site traité. Une zone de refuge non pulvérisée d'au moins 1 mètre à partir du site de traitement contribuera à maintenir les populations d'arthropodes utiles. Peut nuire aux autres insectes utiles employés dans les cultures en serre. Ne pas appliquer si d'autres insectes utiles butinent dans le site à traiter.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ÉVITER que les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit n'atteignent les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

ENTREPOSAGE : Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues ou des autres sources de chaleur. Ce produit NE PEUT être entreposé en deçà du point de congélation. Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : CONTENANTS RECYCLABLES. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région,

éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser à

2022 Environmental Science CA ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

170515

GROUPE	3	INSECTICIDE

Insecticide DeltaGard SC

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28791 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRINCIPE ACTIF : deltaméthrine 50 g/L

Contient du p-hydroxybenzoate de propyle à raison de 0,08 %, ou du chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0009 % et du méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0003 %, ou 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

DANGER POISON

RINCER TROIS FOIS

IRRITANT SÉVÈRE POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 1, 2, 10, 200 litres et vrac

2022 Environmental Science CA Inc.

137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,

Kitchener, Ontario,

N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

https://www.ca.envu.com

En cas de déversement, d’empoisonnement ou d’incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

Insecticide DeltaGard SC

Table des matières : *Section numéro :*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le produit 1

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Précautions, vêtements et équipement protecteurs 2
Premiers soins et renseignements toxicologiques 3
Mises en garde environnementales 4
Entreposage 5
Élimination 6

MODE D'EMPLOI

Directives d'application et avertissement 7
Cultures, insectes, doses et périodes d'application 8
Directives de mélange 9
Recommandations sur la gestion de la résistance 10
Avis 11

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

2022 Environmental Science CA Inc.

137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,

Kitchener, Ontario,

N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

https://www.ca.envu.com

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Le produit

L'Insecticide DeltaGard SC n'est pas un produit systémique. L'Insecticide DeltaGard SC supprime les insectes par contact et/ou par ingestion.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. L'Insecticide **DELTAGARD SC** est un sensibilisant cutané. Éviter le contact. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Porter des vêtements protecteurs tels que combinaison, chemise à manches longues, gants et tablier résistant aux produits chimiques, et équipement de protection oculaire (lunettes ou écran facial) durant les opérations de mélange, de chargement et de nettoyage. De plus, les travailleurs doivent porter un respirateur muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques homologuée par le NIOSH, avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un respirateur muni d'un boîtier homologué par le NIOSH pour les pesticides lorsqu'ils mélangent ou chargent l'insecticide DeltaGard SC.
- Enlever les vêtements contaminés et les laver, séparément des autres vêtements avant de les remettre. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour.
- NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants durant les opérations de mélange et de chargement et lors des réparations et des ajustements aux pulvérisateurs et aux buses. NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU. Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.

Appliquer seulement sur les cultures agricoles (les gazonnières) lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation et d'activité humaines comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires de loisirs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du matériel de pulvérisation.

Gazonnières**: NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les sites traités avant que le délai de sécurité (DS) de 12 heures ne soit écoulé.
Cultures en serre: **NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les sites traités avant que le délai de sécurité (DS) de 12 heures ne soit écoulé. Les travailleurs qui manipulent du feuillage traité doivent porter des gants résistant aux produits chimiques.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et

rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de 2022 Environmental Science CA, au 1-800-334-7577. . L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter selon les symptômes. Ce produit contient de l'antigel. Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Si le produit a été ingéré, procéder à un lavage d'estomac en veillant à éviter toute aspiration.

Section 4 : Mises en garde environnementales

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour limiter le plus possible l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide intitulé Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Canada.ca. Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit. Peut nuire aux abeilles employés dans les cultures en serre. Ne pas appliquer si des abeilles utiles butinent dans le site à traiter.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les insectes utiles dans les habitats (p. ex., haies et terrains boisés) adjacents au site d'application. La deltaméthrine peut avoir un effet sur les espèces d'arthropodes prédateurs et parasitaires utilisés dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée, à l'intérieur du site traité. Une zone de refuge non pulvérisée d'au moins 1 mètre à partir du site de traitement contribuera à maintenir les populations d'arthropodes utiles. Peut nuire aux autres insectes utiles employés dans les cultures en serre. Ne pas appliquer si d'autres insectes utiles butinent dans le site à traiter.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ÉVITER que les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit n'atteignent les lacs,

les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

Section 5 : Entreposage

Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues ou des autres sources de chaleur. Ce produit NE PEUT être entreposé en dessous du point de congélation. Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires.

Entreposer dans le contenant d'origine.

Section 6 : Élimination

ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION INUTILISÉE : S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir une fois l'application terminée, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, ET NON PAS SUR LA CULTURE, loin des sources d'approvisionnement en eau, des fossés, et des canaux d'irrigation.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2 Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser à 2022 Environmental Science CA ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 7 : Directives d'application et avertissement

INSTRUCTIONS D'APPLICATION: Utiliser suffisamment d'eau pour assurer un épandage uniforme sur toute la surface de la plante afin d'obtenir une suppression optimale des insectes. Une plus grande quantité peut s'avérer nécessaire lorsque le feuillage est dense et selon le type d'équipement de pulvérisation utilisé. Il est essentiel de bien mouiller toutes les plantes pour obtenir de bons résultats.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 8 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Une buse à induction d'air à faible dérive doit être utilisée pour l'application au sol de ce produit. La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. **NE PAS** appliquer par

brumisation ou nébulisation (automatisée ou manuelle) ni par pulvérisation pneumatique.

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.
NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement d'eau d'irrigation et d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre le mode d'emploi relatif aux abeilles à la rubrique Précautions environnementales.

PRÉCAUTIONS D'APPLICATION : ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURE PRÉVALENT OU PENDANT LES PÉRIODES DE CHALEUR EXTRÊME (température supérieures à 25°C), ce qui risque de réduire le degré de suppression. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'Insecticide DeltaGard SC est appliqué pendant la partie la plus fraîche du jour (par exemple tôt le matin ou au crépuscule). UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS ET AUX DOSES RECOMMANDÉES.

Zones tampons :

AUCUNE zone tampon **N'EST REQUISE** pour les traitements localisés effectués à l'aide d'équipement manuel.

Il faut respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et la rive la plus rapprochée en aval des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières, ruisseaux, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs, milieux humides) et des habitats marins ou estuariens sensibles.

Méthode d'application	**Culture**	**Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des:**				
		habitats d'eau douce d'une profondeur de:		**habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:**		**habitats terrestres**
		moins de 1 m	**plus de 1 m**	**moins de 1 m**	**plus de 1 m**	
Pulvérisateur agricole	Gazon (terrains de golf, pelouses résidentielles, gazonnières)	3	2	120	65	1

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association pour mélange en cuve et observer les valeurs les plus restrictives.

Pour l'application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur agricole, les zones tampons NE PEUVENT PAS être modifiées à l'aide du calculateur de zone tampon sur le site Web de l'ARLA.

Section 8 : Cultures, insectes, doses, périodes d'application

Pour un maximum d'efficacité, il est nécessaire de :
- Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme de la culture
- maintenir la culture et les insectes sous observation afin de pouvoir appliquer le produit au bon moment;
- À moins d'indications contraires, appliquer l'Insecticide en DeltaGard SC dès l'apparition des organismes nuisibles
- s'assurer que le produit appliqué entre en contact avec les insectes, surtout si ces derniers se trouvent sur la face inférieure des feuilles ou si le feuillage est très dense;
-suive les recommandations provinciales et/ou municipales sur la période d'application.

Lorsqu'une échelle de doses est donnée, la dose la plus élevée doit être utilisée quand le couvert de la culture est dense et que le feuillage empêche la pénétration du produit pulvérisé et/ou la population d'insecte est très élevée.

Culture	Insectes	RECOMMENDATIONS	Dose
Gazon (y compris pelouses résidentielles, terrains de golf, terrains de sport, aires de loisirs, gazonnières et autres surfaces gazonnées)	Punaises des céréales, pyrales des prés, vers-gris, fourmis	APPLICATION AU SOL Appliquer en présence des insectes ou lorsque les signes de leur présence sont évidents. Une deuxième application peut être nécessaire au bout de 2 à 3 semaines, en cas d'infestation grave. Pour les gazons denses et/ou les pelouses à hauteurs de tonte élevées et/ou comportant du chaume, il est recommandé d'utiliser des volumes d'eau minimums de 10 L par 100 m2 pour s'assurer que le produit traverse le chaume.	1,2 L/ha dans 600-1 500 L d'eau par hectare (12 mL/100 m^2 dans 6-15 L d'eau par 100m^2)

	Tiques	APPLICATION AU SOL Appliquer l'insecticide DeltaGard SC en pulvérisation grossière comme suit : Appliquer au gazon en une bande de 3 mètres le long de la limite de la propriété ou autours de structures telles que les niches de chien, chenils de chien, trottoirs, sentiers ou patios où les tiques sont problématiques. Les surfaces gazonnées importantes à surveiller pour les tiques inclus celles adjointes aux terrains boisés, aux murs de pierre, aux plate-bandes et toutes autres places avec une surabondance de plantes. Réduiser les habitats propices aux tiques par des pratiques de gestion des habitats comme la tonte des surfaces gazonnées et en enlevant les mauvaises herbes, les feuilles mortes et autres débris où se retrouvent les tiques.	12 ml de produit par $100m^2$ dans un minimum de 8L d'eau au $100m^2$
NE PAS appliquer plus de deux fois par année au gazon. NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux de retourner dans la zone traitée avant que le produit appliqué n'ait séché. Attendre 24 heures après l'application pour arroser ou tondre. Les gazonnières**: NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les sites traités avant que le délai de sécurité (DS) de 12 heures ne soit écoulé.			
Culture	Insectes	RECOMMENDATIONS	Dose

Cultures commerciales de fleurs en serres (chrysanthèmes, cinéraires, lis de Pâques, géraniums)	Thrips de petits fruits	Application foliaire : appliquer comme pulvérisation à volume élevé en utilisant un pulvérisateur à air comprimé. Pulvériser jusqu'au ruissellement pour obtenir un épandage uniforme. Trois (3) applications à intervalles de 5 à 7 jours peuvent être nécessaire pour obtenir une suppression. Consulter les conseillers locaux en serriculture pour connaître les périodes d'application, savoir comment identifier les thrips et obtenir des données sur la rotation des produits agrochimiques afin de réduire les risques de résistance. PRÉCAUTION : Toutes les espèces et variétés n'ont pas été testées. Pour le traitement de grandes quantités de plantes d'une même variété, traiter d'abord quelques plantes et observer les symptômes avant d'appliquer à grande échelle.	35-50 mL par 100 L d'eau
NE PAS appliquer l'Insecticide DeltaGard SC avec des nébulisateurs thermiques. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte des fleurs. NE PAS permettre les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. DÉLAI D'ATTENTE : **NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les sites traités avant que le délai de sécurité (DS) de 12 heures ne soit écoulé. Les travailleurs qui manipulent du feuillage traité doivent porter des gants résistant aux produits chimiques. Les travailleurs qui manipulent du feuillage traité doivent porter des gants résistant aux produits chimiques.			

Section 9 : Directives de mélange

Les volumes d'eau peuvent varier considérablement, selon l'équipement, la culture et les conditions culturales. Les volumes d'eau à utiliser varieront entre 11 et 1500 litres à l'hectare. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est bien propre. Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau propre. Verser le produit tout en agitant. Remplir le reste du pulvérisateur d'eau.

Section 10 : Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, Insecticide DeltaGard SC, insecticide du Groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide DeltaGard SC et à d'autres insecticides du Groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder la résistance aux insecticides:
- Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide DeltaGard SC ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologiques, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à 2022 Environmental Science CA au 1-888-283-6847.

Section 11 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC :

2022 Environmental Science CA Inc.

137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,

Kitchener, Ontario,

N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

https://www.ca.envu.com

170515